

4623906 – Prise de chlore de bas niveau

QUESTIONS ET RÉPONSES APRÈS LA VISITE DE L'ÉTABLISSEMENT

1^{RE} VISITE :

1. Si la conduite d'injection de chlore existante de 25 mm subit avec succès un test de pression hydrostatique, peut-elle être utilisée?

Réponse : Non – la conduite de produits chimiques actuelle doit être remplacée.

2. L'entrepreneur est-il responsable des permis environnementaux concernant l'étendue des travaux proposée?

Réponse : L'entrepreneur est responsable de l'obtention de tous les permis connexes, y compris les permis environnementaux.

3. Le SCC aimerait-il une nouvelle vidéo interne CCTV de la conduite de prise de 300 mm après les réparations?

Réponse : La vidéosurveillance sera nécessaire pour confirmer les rénovations effectuées et l'intégrité générale.

4. Dans quel document se trouve l'allocation de 10 000 \$ pour l'intégration du système SCADA?

Réponse : Il n'y a pas de précisions liées à l'intégration du système SCADA – le SCC fournira plus de précisions lors de l'exécution du contrat. Tous les entrepreneurs sont tenus de conserver la même allocation de 10 000 \$. Le SCC fournira ultérieurement des renseignements sur l'entrepreneur chargé de l'intégration qui est présentement mobilisé dans le cadre d'un autre contrat.

5. Si la conduite de 3 po est endommagée ou n'est pas utilisable pour la caméra d'inspection, veuillez confirmer qu'un ordre de modification sera émis pour réparation ou remplacement.

Réponse : Oui, si la conduite de prise de 300 mm a subi d'autres dommages (à l'exclusion de la rupture déjà indiquée), alors la réparation ou le remplacement serait effectué en tant qu'ordre de modification, un examen des permis supplémentaires serait nécessaire.